

ter la période à environ cinq ans. Beaucoup d'immigrants auraient été ainsi empêchés de venir au Canada à titre d'agriculteurs. Les immigrants ont constaté que la seule façon pour eux d'entrer au Canada était de se faire passer pour des agriculteurs; nous savons que beaucoup d'entre eux n'étaient pas aptes à travailler sur des terres à leur arrivée ici et n'avaient aucune intention de rester sur la ferme. Si on leur avait dit qu'ils seraient tenus de rester plus longtemps sur la ferme, ils n'auraient pas immigré au Canada. A mon avis, cette mesure aurait contribué plus que toute autre à assurer des emplois à des milliers de ces hommes puisque d'autres auraient été empêchés de venir s'établir au Canada.

Le seul moyen d'avoir accès au Canada était le titre de travailleur agricole; j'estime que le Gouvernement aurait dû obliger ces hommes à respecter leur contrat. Le gouvernement a commis une deuxième erreur quand il a rejeté l'idée de modifier la loi sur l'immigration afin de porter la période du contrat d'un an à trois ou cinq ans. Ceux qui se proposaient de consacrer leur vie à l'agriculture n'en auraient nullement été incommodés; je suis sûr que beaucoup de ceux qui sont actuellement sans travail auraient pu, grâce à ce changement, continuer de travailler régulièrement.

Il y a au Canada beaucoup de fermes qui pourraient absorber plus d'hommes qu'il y en a de disponibles en ce moment. En outre, beaucoup de cultivateurs ne peuvent payer la rémunération offerte par l'industrie. On en dit davantage sur le même ton. Cela indique que ceux qui, par leur travail quotidien, sont en relation étroite avec les chômeurs, envisagent la situation aujourd'hui avec beaucoup plus de sérieux que n'en manifestent nos porte-parole siégeant sur les banquettes ministérielles.

Il se peut que ces champions de la libre entreprise, tels que le Gouvernement du Canada, se fieront plus à de puissantes entreprises comme *MM. Dun and Bradstreet* qu'aux travailleurs sociaux censément tendres et sentimentaux. *MM. Dun and Bradstreet* nous fournissent, à nous aussi, des renseignements bouleversants, ainsi qu'en fait foi le *Financial Post* du 13 février de cette année. On y indique le nombre des faillites commerciales en 1952 et 1953. C'est là une question pour laquelle certains ont abandonné le travail agricole: ils pouvaient obtenir de meilleurs salaires ailleurs. Si on les avait forcés de satisfaire aux conditions de leur contrat lorsqu'ils sont arrivés au pays, un grand nombre de ceux qui battent le pavé auraient un bon emploi sur ces fermes.

[M. Cardiff.]

Comme ces gens ont probablement été les derniers à être embauchés par l'industrie, ils ont été les premiers remerciés. Voilà une des raisons pour lesquelles il y a tant de sans-travail aujourd'hui.

Le travail en lui-même n'est pas une punition, à condition qu'on ne veuille pas plutôt faire autre chose. Un des motifs pour lesquels on manque tant de travail dans les fabriques d'instruments aratoires, c'est que les cultivateurs ont cessé d'acheter de ces appareils. Les fabricants ont tellement élevé leurs prix que personne n'achète plus, parce que le cultivateur ne peut se permettre de payer de tels prix. La main-d'œuvre coûte trop cher. Comment s'attendre à d'autres résultats lorsque le revenu agricole a enregistré une baisse d'environ 30 p. 100. Pour réduire le chômage, le Gouvernement n'a qu'à relever les prix agricoles: on verra le problème de l'emploi se régler en un clin d'œil.

Autre élément qui joue au détriment du cultivateur: l'impôt sur le revenu. Il faudrait tenir compte des heures de travail dans l'évaluation du revenu du cultivateur. Pourquoi les cultivateurs devraient-ils payer le même impôt sur le revenu lorsqu'ils ont dû travailler le double du temps pour gagner leur argent. N'oublions pas non plus que l'agriculture est toujours aléatoire. Le cultivateur ne sait jamais, après ses efforts pour préparer la récolte, s'il va toucher une rémunération convenable. Une bonne partie des résultats dépend de la température.

En terminant, qu'on me permette de dire que le Gouvernement doit être tenu responsable du tiers des chômeurs, parce qu'il n'a pas pris les mesures ordinaires qu'on était en droit d'attendre en vue d'aider les travailleurs. Comme nous le savons, nos exportations ne sont pas très encourageantes et la demande mondiale à l'égard du blé a été moins vive. Les excédents de production aux États-Unis ne sont pas de nature à rendre espoir aux producteurs canadiens. Les prix des bovins ont diminué de moitié au moins au cours des deux dernières années.

Enfin, les impôts fédéraux ont contribué autant qu'autre chose à créer du chômage. Si les impôts diminuaient, le coût de la vie baisserait, ainsi que le coût de production. Nous nous trouverions alors en meilleure posture pour soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux. J'espère vivement que le Gouvernement va prendre ces problèmes en considération.

M. Colin Cameron (Nanaïmo): Monsieur l'Orateur, de temps en temps biologistes et anthropologistes, pour flatter la race humaine, nous disent que nous sommes supérieurs aux